



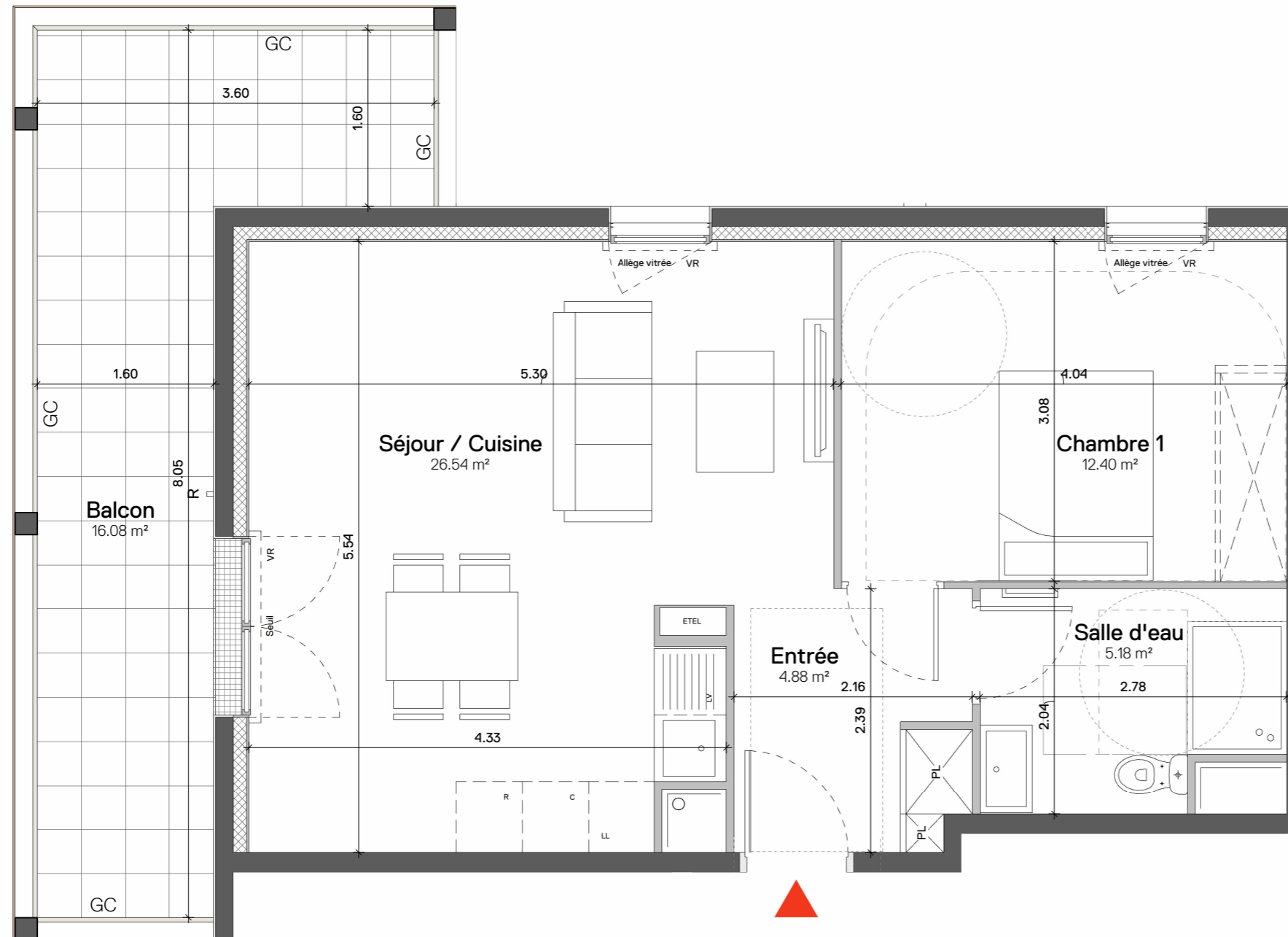
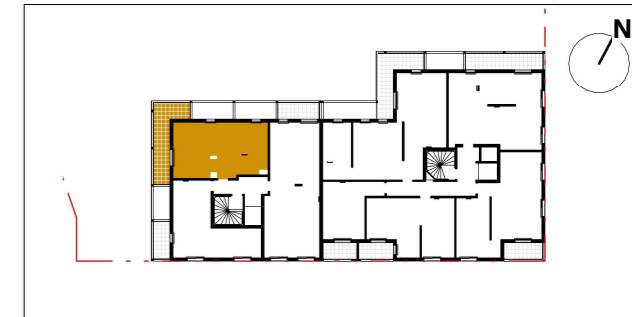
LOT N°	A1-402	Type	T2
Bâtiment	A1	Etage	R+4

SURFACE HABITABLE (m²)	
Entrée	4.88 m²
Séjour / Cuisine	26.54 m²
Chambre 1	12.40 m²
Salle d'eau	5.18 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	49.00 m²

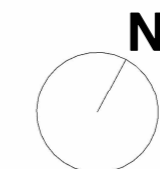
Balcon	16.08 m²
TOTAL SURFACES ANNEXES	16.08 m²

Ind	Date	Modification
A	01/07/2026	

HSP = 2.5 m



A1_402
T2
49.00 m²



ECH 1/50eme



LEGENDE

[R] Réfrigérateur	[S] Sèche-serviette	[E] Tableau électrique
[C] Plaque de cuisson	[R] Radiateur	[S] Soffite ou faux-plafond
[L] Lave-linge	[F] Fenêtre à allège vitrée fixe	[H] HSFP Hauteur sous faux-plafond
[L] Lave-vaisselle	[P] Porte Fenêtre	[PL] Placard
[L] Linéaire complémentaire	[VR] Volet roulant	[PO] Placard en option
	[GC] Garde-corps	[R] Robinet de puisage

Nom de l'Acquéreur	Date et Signature Acquéreur	Date et Signature Vendeur

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, sèche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1)